



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 7 / 0 3 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 5 / 0 4 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7699

### 1 Intitulé du projet

Création d'un pôle d'échange multimodal (PEM) à Trentemoult-Aval (REZE).

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Nantes Métropole

Raison sociale

Métropole

N° SIRET

2 4 4 4 0 0 4 0 4 0 0 1 2 9

Type de société (SA, SCI...)

établissement public

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

ROLLAND

Prénom(s)

Johanna

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
9. d) 41. a)	- Création d'un ponton en acier pour l'amarrage des Navibus - Parking-relais de 140 places

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la création d'un nouvel embarcadère sur la commune de Rezé, en Loire-Atlantique. Il permettra l'ouverture d'une nouvelle ligne de Navibus entre Trentemoult (Rezé) et Bas-Chantenay, connectée à un parking-relais, ainsi qu'au réseau de transport en commun (bus et trams).

Le projet PEM de Trentemoult-Aval prévoit plus largement la construction :

- d'un nouveau ponton d'embarquement sur la Loire et ses passerelles d'accès,
- d'une zone d'attente pour les passagers,
- d'un parking-relais d'environ 140 places de stationnement, construit en partie sur une ancienne zone de stockage, déjà imperméabilisée,
- de cheminements piétons et cycles, par ailleurs utilisables par les services (entretien et gestion du site) et secours
- le recépage de deux Ducs d'Albe.

Le projet s'implante sur le site d'une ancienne sablière dont l'activité a cessé en 2011. Sa livraison est prévue pour la fin 2024/début 2025.

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce nouvel embarcadère est réalisé dans le but de développer le réseau de navettes fluviales de la métropole nantaise. Il permettra la création de la nouvelle ligne reliant Trentemoult-Aval à Bas-Chantenay, assurant les déplacements quotidiens entre les deux rives de la Loire.

Cette nouvelle liaison offrira également une alternative de déplacement durant la période de fermeture pour travaux du Pont Anne de Bretagne, à Nantes, prévue en 2024 et 2025.

L'embarcadère accueillera par ailleurs les navettes de la ligne Gare Maritime-Trentemoult déjà existante.

NB : l'embarcadère actuel, appelé Roquios, a vocation à rester en place, et pourrait être réservé aux escales des croisiéristes proposant des balades sur la Loire. Cet équipement aura alors une vocation purement touristique.

La création d'un parking-relais à l'entrée du village de Trentemoult a pour objectif de réduire le stationnement observé en journée de salariés habitant à l'extérieur de Nantes et qui travaillent en centre-ville ou à Rezé.

NB : le parking-relais Trentemoult-Roquios situé près du Port de Trentemoult (48 places) n'est pas impacté par ce projet ; la fonction parc-relais de ce parking sera ré-interrogée dans les mois à venir pour éventuellement devenir une offre de quartier (déjà le cas dans les faits pour 70% de son occupation).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux du PEM de Trentemoult-Aval comprennent :

- la fabrication du ponton flottant et sa mise en œuvre par moyen maritime,
- les travaux relatifs aux pieux de guidage, au massif chevêtre sur pieux et au massif sur culée,
- la fabrication des passerelles en atelier puis leur mise en œuvre par moyen maritime ou terrestre (grutage),
- le terrassement pour la réalisation des cheminements piétons/cycles (en enrobé clair), et la construction de la zone d'attente passagers (en enrobé clair avec peut-être en plus une dalle béton sous les mobiliers - abris voyageurs),
- la construction du parking-relais (en enrobé noir pour les circulations et avec des pavés à joints engazonnés pour les places de stationnement),
- l'aménagement d'un bassin d'infiltration pour la gestion des eaux de ruissellement du parking,
- l'aménagement paysager.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'embarcadère permettra d'accueillir deux Navibus en simultanément. Cette structure sera composée :

- D'un ponton en acier pour l'amarrage des Navibus,
- De deux passerelles facilitant le croisement des flux de passagers, chacune étant dédiée à l'une des lignes desservant l'embarcadère,
- De trois pieux de guidage et quatre pieux supports des passerelles.

Le ponton, dont la largeur sera de 6 mètres afin d'assurer une bonne stabilité, sera mobile afin de s'adapter aux variations du niveau de l'eau (marée haute et marée basse) ; il sera maintenu par trois pieux de guidage implantés dans la Loire. Chaque passerelle sera composée d'une part, d'un élément fixe de 16 m qui repose sur le massif de culée en bord de berge et sur un chevêtre en béton armé sur pieux, implanté en Loire ; et d'autre part, d'un élément mobile d'une longueur de 32 m qui prend appui sur le chevêtre et sur le ponton.

Des cheminements mixtes (piétons et cycles) permettront d'accéder à la Place des Filets (vers le village de Trentemoult) et au parking-relais de 140 places, positionné au niveau de la rue de la Californie.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une autorisation d'urbanisme (le permis d'aménager) concernant la création du parking de 140 places.

Il fait également l'objet d'un dossier de déclaration Loi sur l'eau, d'une étude incidence Natura 2000 et d'un dossier de dérogation Espèces Protégées qui sont en cours de production et seront instruits courant 2024.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Dimensions du ponton /Longueur des 2 passerelles mobiles /Longueur des 2 passerelles fixes	46 x 6 mètres / 32 mètres / 16 mètres
Surface du parking-relais de 140 places	4 300 m <sup>2</sup>
Longueurs des cheminements créés	470 mètres
Bassin d'infiltration	1 000 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Rue de la Californie

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : Rezé

Code postal : 4 4 4 0 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 1 ° 3 5 , 1 7 " O Lat. : 4 7 ° 1 1 , 3 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

##### Communes traversées :

Rezé

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU Métropolitain de Nantes Métropole  
Zonage : 1AUS, NI, NE (compatibilité du projet avec le zonage du PLUm).

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet intercepte la ZNIEFF de type 2 : Vallée de la Loire à l'aval de Nantes (520616267) : zone humide estuarienne d'un intérêt écologique élevé constituée de milieux très diversifiés : prairies naturelles inondables, vasières et roselières. La ZNIEFF de type 1 la plus proche est "PRAIRIES DE SAINT-JEAN-DE-BOISEAU A BOUGUENAI" (520013068) et se situe à 1,34 km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection biotope la plus proche est la Tourbière de Logne (FR3800316) et est située à environ 15 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité : Réserve naturelle régionale "Lac de Grand-Lieu" (9 km), Réserve naturelle nationale "Lac de Grand-Lieu" (9 km), Parc Naturel Régional "Brière" (35 km)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté où le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de transport terrestre de 4e échéance est mis à la consultation du public du 20/01/2024 au 20/03/2024 pour la Loire Atlantique.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'intercepte aucun de ces périmètres de protection. L'embarcadère de Bas-Chantenay, qui sera l'un des arrêts de la nouvelle liaison fluviale, intercepte le périmètre de protection de l'Eglise paroissiale Saint-Martin de Chantenay, inscrite aux monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet évite une zone humide critère habitat. La délimitation des zones humides est à ce stade incomplète, les sondages pédologiques étant non conclusifs, des relevés piézométriques sont en cours pour compléter la délimitation en tenant compte des niveaux de la nappe. Les résultats et l'analyse complète seront intégrés dans le dossier déclaration loi sur l'eau en cours d'élaboration.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le PPRI de la Loire Aval.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 31 mars 2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou sol pollué n'est recensé sur le site du projet. Des sites BASIAS sont situés à environ 50 m du projet concernant des activités de mécanique automobile et de chaudronnerie.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'intercepte aucun site inscrit. Le site inscrit le plus proche est la "Place Mellinet", située à environ 2 km du projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du projet, à savoir l'embarcadère, se trouve au sein du site Natura 2000 Estuaire de la Loire (FR5210103 & FR5200621) classé ZPS et ZSC. Ce site constitue une zone humide majeure de la façade atlantique et comprend une grande diversité de milieux et d'espèces : roselières, prairies humides ou encore zones de bocage. Cet estuaire constitue une étape incontournable des poissons migrateurs et est reconnu d'importance internationale pour les oiseaux migrateurs.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'intercepte aucun site classé. Le site classé le plus proche est le "Lac de Grandlieu et ses abords", situé à environ 7,6 km du projet.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau n'est nécessaire pour le projet en phase travaux et en phase exploitation.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements prévus sont superficiels et peu profonds. Ils ne nécessiteront donc pas de drainage ou modification des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera neutre en terme de déblai/remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera neutre en terme de déblai/remblai.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de pompage, n'est pas situé dans un périmètre de captage d'eau potable. La gestion des eaux du projet n'impactera pas le réseau d'assainissement ; elles seront gérées par des noues d'infiltration.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet aura un impact sur 0,012 ha de berge, et de 0,25 ha sur un habitat de friche sur remblais qui ne présente pas d'enjeux écologiques. Concernant les enjeux faunes et flores protégées, ils sont détaillés dans le diagnostic écologique figurant à "Autre annexe 2" ; des mesures d'évitement et de réduction sont proposées dans la notice environnementale "Autre Annexe 1" dans la partie 5. Elles permettront d'aboutir à un niveau d'incidence non significatif.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux engendreront un risque de perturbation des poissons migrateurs amphihalins lors de la mise en œuvre des pieux, et un risque de destruction de pieds d'Angélique des estuaires lors des travaux d'installation des passerelles. Suite aux mesures d'évitement et de réduction prévues, ces incidences du projet ne seront plus significatives.
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet aura une emprise globale d'environ 0,7 ha. Il s'implante en partie sur un secteur déjà imperméabilisé de 3 500 m <sup>2</sup> , sa consommation d'espace naturel sera donc d'environ 0.35 ha. Il faut noter toutefois que cet espace est classé en zone AUS (espaces naturels ou aux friches urbaines destinés à être ouvertes à l'urbanisation) et NI (espaces naturels à vocation d'équipement de loisirs de plein air et d'espaces de nature en ville) au PLUm de Nantes métropole.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques. Aucun établissement à proximité ne fait l'objet d'un PPRt. Certains établissements ICPE sont situés à proximité du projet mais aucun d'entre eux ne fait partie du régime SEVESO. L'établissement SEVESO le plus proche est THE VALPSPAR CORP S.A. (SEVESO seuil Bas), est situé à environ 1,2 km sur la rive droite.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le risque inondation. D'après le PPRi de la Loire aval dans l'agglomération nantaise : - L'embarcadère et les cheminements mixtes se trouvent en zones de champ d'expansion des crues, affectées par un aléa fort, moyen ou faible ; - Le parking-relais se trouve en secteur urbain affecté par un aléa moyen ou faible.
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est associé à l'ouverture d'une nouvelle liaison de Navibus entre Trentemoult (Rezé) et Bas-Chantenay (Nantes). La ligne historique entre Trentemoult (pour le moment au niveau du ponton Roquios) et Gare maritime sera aussi déportée au niveau de cet embarcadère. Ce projet vient ainsi conforter l'offre de transport public, avec un report modal espéré par rapport à l'utilisation de la voiture.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking, les cheminements et les passerelles et ponton seront éclairés pour permettre la circulation du public. L'éclairage sera adapté afin de limiter son impact pour la faune.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aujourd'hui, la parcelle n'est pas éclairée artificiellement. Elle est cependant située en milieu très urbain et à proximité immédiate de sites industriels produisant des émissions lumineuses.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Navibus peuvent en cas de défaillance, être source de pollution aux hydrocarbures pour le milieu aquatique. Toutefois, ce risque reste très faible.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au regard de la topographie du site et de sa localisation entre des zones urbaines et industrielles, le projet n'engendre pas d'atteinte au patrimoine culturel, architectural archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aujourd'hui en friche, principalement sableuse mais également bitumée à l'endroit de l'ancienne zone de stockage, le terrain accueillera un parking, les cheminements piétons/cycles ainsi que l'embarcadère et la zone d'attente passagers.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Un inventaire faune flore du site a été réalisé en 2023. L'état initial de cet inventaire conclut à des incidences fortes du projet sur le réseau Natura 2000, la flore (localement) et les orthoptères. Du fait de la présence de 6 espèces exotiques envahissantes, le risque de leur propagation est jugé élevé. Les impacts directs sur les habitats naturels sont considérés comme localement modérés à forts. Un niveau d'incidence modéré est considéré sur l'avifaune nicheuse, les reptiles et les chiroptères. Le diagnostic écologique complet est fourni (joint en annexe "Autre annexe 2"). Le dossier Loi sur l'eau constitué dans le cadre du projet met en évidence des incidences potentielles de pollution des eaux souterraines et superficielles, en phase travaux comme en phase exploitation, du fait de la présence du parking-relais.

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

L'ensemble des mesures mises en place dans le cadre du projet est décrit dans le chapitre 5 de la notice environnementale jointe en Annexe 1 du présent formulaire.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'insère sur une ancienne sablière sur un terrain profondément remanié suite à la fin d'exploitation du site et sa remise en état avec un régalage effectué en 2018 selon des cotes validées par la DDTM. Les principaux enjeux se situent au niveau de la Loire et du milieu naturel, identifiés lors de la réalisation d'un diagnostic écologique. Ces impacts sont pris en compte dans les dossiers loi sur l'eau, d'incidence Natura 2000 et de dérogation d'espèces protégées en cours de réalisation. Les mesures de réduction et d'évitement proposées dans ces dossiers permettent de rendre les impacts du projet non significatifs. Ainsi, la production d'une étude d'impact ne nous semble pas nécessaire.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice environnementale (6.4 & 6.5)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Diagnostic écologique (6.4 & 6.5)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

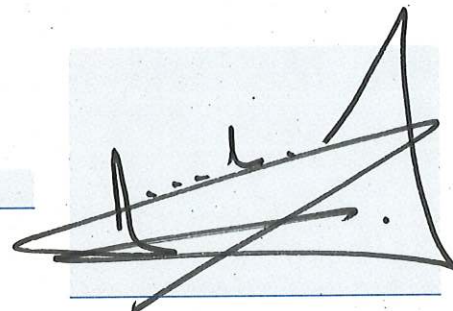
Nom DESCLOZIERS

Prénom Anthony

Qualité du signataire Membre du bureau métropolitain

À NANTES

Fait le 1 2 / 0 4 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)